

# LA TRAJECTOIRE EN RÉSUMÉ

La première page de la trajectoire (page-titre) met en relief les éléments propres au repérage. Ces premières étapes s'appliquent donc à toutes situations.

La section « ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCE » permet de définir, avec la personne, l'orientation de la situation. Les actions qui suivent se classent en trois scénarios possibles :

## SCÉNARIO 1

### LA PERSONNE REFUSE L'ACCOMPAGNEMENT

Lorsque la personne refuse l'accompagnement et que la situation ne présente pas de risques immédiats ou imminents (voir l'outil Dépistage et évaluation du risque dans le Guide d'utilisation de la trajectoire), le rôle de l'intervenant se résume à bâtir un filet de sécurité autour de la personne, le tout en considérant quatre aspects :

- Outiller la personne à aborder la situation par elle-même si elle le souhaite
- Mettre en contact avec des ressources complémentaires
- Offrir de la documentation sur les ressources d'accompagnement
- Effectuer un suivi dans un délai de trois mois

## SCÉNARIO 2

### LA PERSONNE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉE

Lorsque la personne est volontaire à l'accompagnement et que la situation ne présente pas de risques immédiats ou imminents à court terme, l'intervenant :

- Accompagne la personne en fonction de sa mission ou réfère à un organisme pertinent si la personne a un besoin spécifique
- Réfère au CISSS-CA si les besoins sont à préciser et/ou que plusieurs aspects doivent être coordonnés

## SCÉNARIO 3

### MESURES DE PROTECTION

Certaines circonstances amènent l'intervenant à orienter la personne vers des mesures de protection sans que son consentement soit obligatoire :

- Vers les services d'urgence (911) en cas de danger pour la santé et/ou la sécurité
- Vers le CISSS-CA lorsque des difficultés cognitives sont soupçonnées
- Vers le représentant ou le CISSS-CA lorsque la personne est inapte

# PRINCIPES DIRECTEURS DE LA TRAJECTOIRE

## PRÉSENCE ET SOUTIEN

Les partenaires de la trajectoire sont disponibles pour soutenir les personnes vivant une situation de maltraitance.

## RECONNAÎTRE LE POUVOIR D'AGIR

Nous reconnaissons que la personne aidée a des habiletés qui devraient être mises à profit dans la recherche et l'application des solutions.

## OBJECTIVITÉ

Nous prenons position contre la maltraitance, mais non contre les personnes maltraitantes comme telles. Nous favorisons la collaboration de ces dernières lorsque cela est possible.

## COLLABORATION ET PARTENARIAT

Chaque partenaire est au fait des actions menées par les autres et n'hésite pas à y référer. Une collaboration efficace entre les partenaires est un élément central de la trajectoire de service.

## POUR OBTENIR DU SOUTIEN DANS L'UTILISATION DE LA TRAJECTOIRE :

Groupe Experts-Conseils en cas d'abus  
envers les personnes âgées

T 418 835-9061

SF 1 855 903-9062

[aqdrlevis@videotron.ca](mailto:aqdrlevis@videotron.ca)

# TRAJECTOIRE D'INTERVENTION

Lutte à la maltraitance envers  
les personnes âgées et  
les adultes vulnérables

**MRC de la Nouvelle-Beauce**

## REPÉRAGE :

« UNE SITUATION ME PRÉOCUPE? »

### RÔLE DE TOUS CITOYENS :

UNE DISCUSSION VIV AVEC LA PERSONNE

(Voir une situation, Identifier les indices, Vérifier sa perception)

## ORIENTATION DE LA PERSONNE MALTRAITÉE OU MALTRAITANTE ET/OU RECHERCHE DE SOUTIEN AUPRÈS D'UN SERVICE

VERS  
LE 811  
INFO-SOCIAL

VERS UNE  
RESSOURCE  
CONNUE

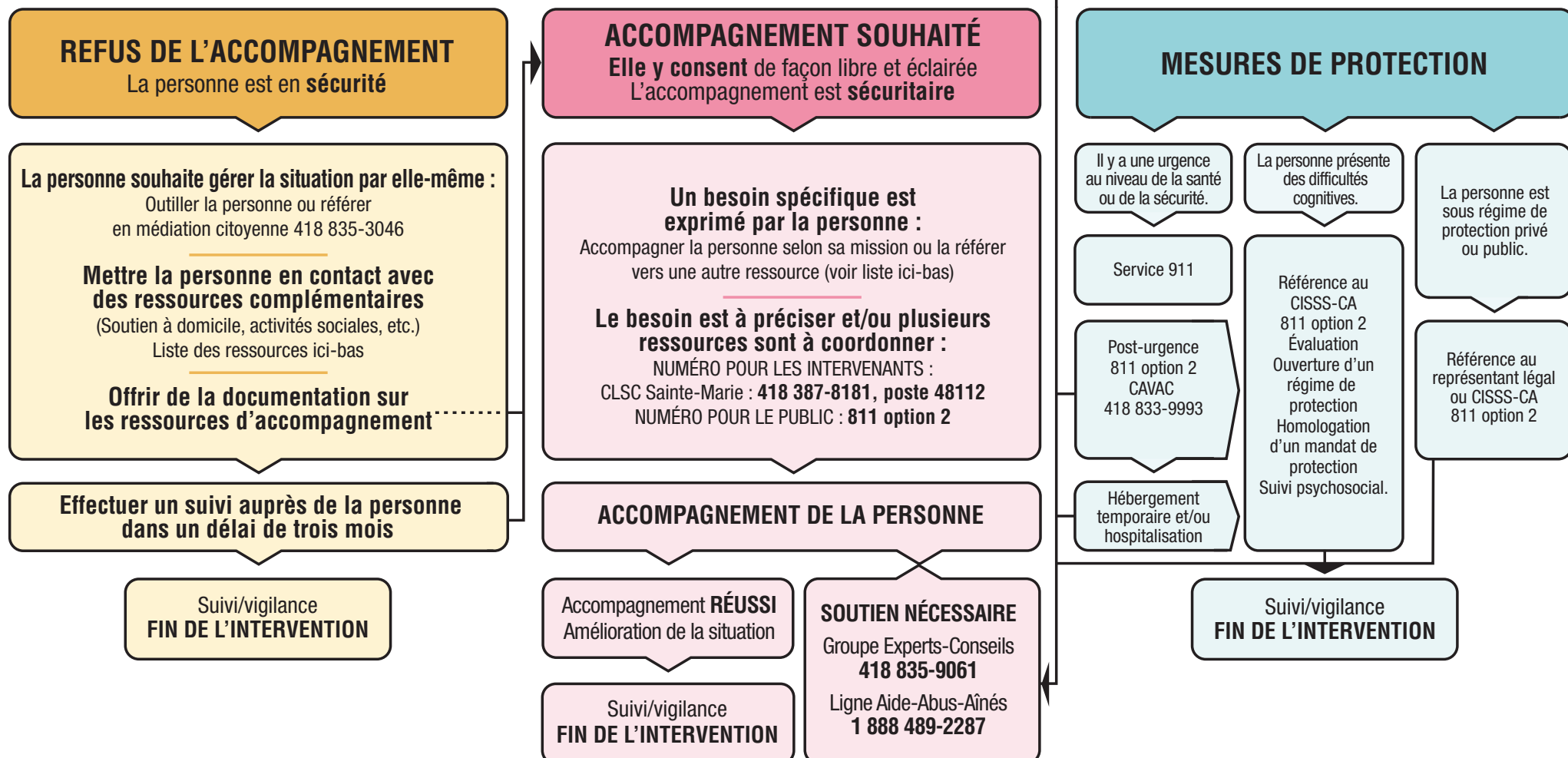
VERS LA LIGNE  
AIDE-ABUS-AÎNÉS  
1 888 489-2287

## ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCE

Par un intervenant qui reçoit la confiance  
(CISSS, service de police, organisme communautaire, etc.)

CONSIDÉRER LES BESOINS DE LA PERSONNE  
(protection, dialogue/réparation, poursuites judiciaires, etc.)  
IDENTIFIER LES RISQUES POSSIBLES  
IDENTIFIER LES VOIES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER  
(informer, accompagner, protéger, etc.)

## Vers « ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCE »



## LISTE DES ACTEURS DE LA TRAJECTOIRE DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Ressources complémentaires	
<b>SOUTIEN À DOMICILE</b>	
<b>Multiservices</b> CISSS-CA 811 option 2 Lien-Partage 418 387-3391 Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin 418 774-6008	<b>Entretien ménager</b> Coopérative de services Beauce-Nord 418 397-8283
<b>ACTIVITÉS SOCIALES ET DE RÉSEAUTAGE</b>	
<b>Général</b> Maison de la famille de Nouvelle-Beauce 418 387-3585	<b>Proches aidants</b> Service de soutien aux proches aidants de la Nouvelle-Beauce (Lien-Partage) 418 387-3391
<b>Femmes</b> Centre-Femmes de Beauce 418 227-4037	<b>Société Alzheimer</b> Chaudière-Appalaches 1 888 387-1230
<b>Hommes</b> Partage au Masculin 418 228-7682	<b>Personnes anglophones</b> MDCD <sup>1</sup> 1 877 332-3851
<b>Santé mentale</b> La Rencontre 418 387-3650 Le Sillon (pour les proches) 418 227-6464	<b>Personnes immigrantes</b> CAIDI <sup>2</sup> Beauce-Nord 418 386-2532
<b>Déficience intellectuelle, physique et trouble du spectre de l'autisme (DI/DP/TSA)</b> Association d'entraide communautaire La Fontaine 418 387-2890	
<b>ÉDUCATION POPULAIRE</b>	
<b>Défense collective des droits</b> AQDR <sup>3</sup> Lévis Rive-Sud 1 855 903-9062	
<b>Défense des droits en santé mentale</b> L'A-Droit de Chaudière-Appalaches 1 866 837-1113	
<b>Budget, consommation et droits des locataires</b> ACEF <sup>4</sup> Appalaches-Beauce-Etchemin 418 338-4755	
<b>SERVICES PSYCHOSOCIAUX</b>	
<b>Multiservices</b> CISSS-CA 811 option 2 Organismes communautaires 211 Tel-Écoute du Littoral 1 877 559-4095	
<b>Travail de proximité</b> (Lien-Partage) 418 387-3391	
<b>Gestion de conflits et médiation</b> Médiation citoyenne 418 835-3046	

Ressources d'accompagnement	
<b>SOUTIEN PERSONNALISÉ</b>	
<b>Accompagnement</b> CISSS-CA 811 option 2	<b>Hommes</b> Partage au masculin 418 228-7682
<b>Travail de proximité</b> (Lien-Partage) 418 386-7688	<b>Centre Ex-Equo</b> 1 877 613-1900
<b>JUSTICE RÉPARATRICE ET MÉDIATION</b>	
<b>Equijustice</b> , organisme de justice alternative 418 834-0155	
<b>FINANCES ET BUDGET</b>	
<b>Finances</b> Autorité des marchés financiers 1 877 525-0337	<b>Budget</b> ACEF Appalaches-Beauce-Etchemin 418 338-4755
<b>DÉFENSE DES DROITS</b>	
<b>Défense collective des droits</b> AQDR Lévis Rive-Sud 1 855 903-9062	<b>Santé mentale</b> L'A-Droit de Chaudière-Appalaches 1 866 837-1113
<b>Comité des usagers</b> 418 380-8994 poste 81439	<b>Logement et consommation</b> ACEF Appalaches-Beauce-Etchemin 418 338-4755
<b>DI/DP/TSA</b> Association d'entraide communautaire La Fontaine 418 387-2890	
<b>SOUTIEN DANS LE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ</b>	
<b>Plainte administrative</b> CAAP-CA <sup>5</sup> 418 387-8414 ou 1 877 767-2227	
<b>Commissaire aux plaintes</b> 1 877 986-3587	
<b>Le Protecteur du citoyen</b> 1 800 463-5070	
<b>Plainte criminelle</b> Sureté du Québec (MRC de Nouvelle-Beauce) 418 387-4438	
<b>RESSOURCES JURIDIQUES</b>	
<b>Informations juridiques</b> Centre de justice de proximité de Québec 418 614-2470	<b>Avis juridiques et représentation à la cour</b> Barreau du Québec (pour référence à un avocat) 418 529-0301
<b>Succession et patrimoine</b> Chambre des Notaires (pour référence à un notaire) 1 800 668-2473	<b>Aide juridique (Lévis)</b> 418 833-1740
<b>Logement</b> Régie du logement 1 800 683-2245	<b>En matière criminelle ou d'exploitation</b> CDPDJ <sup>10</sup> 1 800 361-6477
<b>SOUTIEN AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS</b>	
<b>Général</b> CAVAC <sup>6</sup> 418 397-7192	<b>Agressions sexuelles</b> Pour les femmes : CALACS Rive-Sud <sup>7</sup> 418 774-6856
<b>Violence conjugale</b> Havre L'Éclaircie 418 227-1025	Pour les hommes : Partage au Masculin 418 228-7682

Ressources de protection	
<b>URGENCE SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>	
<b>Intervention d'urgence</b> Intervention policière et/ou ambulancière 911	
<b>Services post-urgence</b> 811 option 2 CAVAC 418 397-7192	
<b>Hébergement (urgence médicale)</b> Hôtel-Dieu de Lévis via 911	
<b>Hébergement (violence conjugale)</b> Havre L'Éclaircie 418 227-1025	
<b>Hébergement longue durée</b> Résidences privées ou CHSLD <sup>8</sup> via CISSS-CA 811 option 2	
<b>DIFFICULTÉS COGNITIVES ET INAPTITUDE</b>	
<b>Évaluation de l'inaptitude et du besoin de protection</b> CISSS-CA 811 option 2	

<sup>1</sup> Centre intégré de santé et de service sociaux de Chaudière-Appalaches

<sup>2</sup> Megantic Community Development Corporation

<sup>3</sup> Comité d'accueil et d'intégration des immigrants

<sup>4</sup> Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

<sup>5</sup> Association coopérative d'économie familiale

<sup>6</sup> Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de Chaudière-Appalaches

<sup>7</sup> Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

<sup>8</sup> Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

<sup>9</sup> Centre d'aide et de luttes aux agressions à caractère sexuel

<sup>10</sup> Centre d'hébergement et de soins de longue durée